



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Soixante-dix-neuvième session

Rome, 10-11 septembre 2003

RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT

1. À l'issue de sa quatre-vingt-deuxième réunion tenue le 8 septembre 2003, le Comité d'audit souhaite attirer l'attention du Conseil d'administration sur les questions ci-dessous.

Élection du Président

2. Le représentant de la France, M. Alain Guillouët, a été élu Président du Comité d'audit par acclamation pour un mandat de trois ans.

Atelier du Comité d'audit tenu le 30 juin 2003

3. Le Président a remercié le commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers, de l'exposé qu'il a présenté à cet atelier sur la gestion financière et la gestion des risques. Des questions particulières telles que la comptabilisation des placements à leur coût ou valeur de marché ont été examinées à cet atelier.

4. Le Président a noté que, lors du débat général sur les rapports financiers, les membres avaient demandé qu'en 2004 un rapport de gestion simplifié soit présenté au Comité en même temps que les états financiers habituels, établis conformément aux normes comptables internationales.

5. L'atelier a aussi évoqué les risques auxquels était exposé le FIDA dans les cinq domaines clés ci-dessous:

- i) Engagements au titre de la reconstitution
- ii) Contributions reçues
- iii) Placements
- iv) Prêts
- v) Crédit.



Sécurité des systèmes d'information – état actuel de l'application des recommandations formulées par PricewaterhouseCoopers au sujet des contrôles internes et des procédures comptables

6. Le document a été favorablement accueilli et les participants à la réunion sont convenus que d'importants progrès avaient été accomplis au FIDA dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information. Le Directeur de la Division systèmes d'information de gestion a expliqué que le suivi de la sécurité des systèmes était un processus permanent et que l'objectif était de mettre en place un dispositif permettant de résoudre les problèmes de sécurité des systèmes lorsqu'ils se posaient. Il a été noté que l'audit interne aussi bien que le commissaire aux comptes suivaient activement et régulièrement la situation de la sécurité des systèmes d'information au FIDA.

7. Il a été suggéré de simuler différents scénarios en vue de tester l'efficacité des procédures de rétablissement prévues au FIDA.

8. Les membres du Comité ont été informés que, même si les systèmes d'information mis en place au FIDA étaient différents de ceux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Programme alimentaire mondial, un échange d'informations et d'expériences avait lieu régulièrement avec ces organisations.

État d'avancement du Programme de transformation stratégique (PTS)

9. Dans le rapport oral qu'il a présenté au Comité, le commissaire aux comptes a indiqué que son examen s'était concentré sur l'impact du Programme de transformation stratégique sur les systèmes, processus et contrôles relatifs à l'établissement des rapports financiers. Après s'être entretenu avec les responsables des processus fonctionnels et les fonctionnaires de l'Unité gestion des programmes, le commissaire aux comptes a conclu que de grands progrès avaient été accomplis dernièrement et qu'il était important de ne pas relâcher les efforts afin de respecter les délais fixés pour l'établissement des rapports financiers. Le Secrétariat s'est engagé à fournir des ressources suffisantes pour assurer le respect de ces délais.

10. Étant donné le calendrier très chargé, la tâche a été extrêmement lourde et le contrôleur a pris acte de la satisfaction de la direction concernant l'effort fourni par le personnel concerné.

11. Il a été noté que le système des dons et prêts ne serait pas mis en œuvre sous PeopleSoft comme il avait été initialement prévu, car ce logiciel ne remplit pas les conditions nécessaires. Une solution provisoire est à l'étude en vue de relier le système de prêts et dons à PeopleSoft 8.4, tout en recherchant une autre solution à long terme.

12. Les membres ont pris note de l'importance que revêtait la mise en œuvre du PTS et le Secrétariat a accepté la suggestion des membres concernant la présentation d'un rapport écrit à la prochaine session du Conseil d'administration. Les membres ont proposé que le rapport explique les objectifs du PTS, expose en détail l'état de réalisation de ces objectifs et indique les domaines requérant encore une attention particulière.

Audit des projets

13. Le contrôleur adjoint – prêts et dons a présenté les *Directives relatives à l'audit des projets (à l'usage des emprunteurs)* et les *Procédures opérationnelles relatives à l'audit des projets (à l'usage du FIDA et des institutions coopérantes)*. Les directives ont été modifiées conformément aux amendements présentés à la dernière réunion du Comité et les procédures opérationnelles ont été révisées et agréées par la voie d'un processus interactif auquel ont participé tous les départements intéressés du FIDA ainsi que le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, en



tant qu'institution coopérante. Les deux documents ont été approuvés par le Président du FIDA le 31 juillet 2003.

14. Le plan d'action pour l'application de ces directives et procédures opérationnelles, qui indique les mesures à prendre pour appliquer avec efficacité les consignes d'audit, a été accepté par le Comité.

Processus budgétaire

15. Au sujet des propositions visant la modification des règles budgétaires mentionnées dans le programme de travail et budget (PTB) pour 2004, une question a été posée concernant la participation du Comité au processus budgétaire du FIDA et il a été rappelé que la recommandation ci-dessous avait été formulée à la réunion du Comité tenue le 2 septembre 2002.

“Il a été décidé que pendant les deux prochains cycles budgétaires il serait pris les mesures supplémentaires suivantes en ce qui concerne l'examen du PTB;

- a) S'agissant du PTB pour 2003:
 - i) un séminaire se tiendra juste avant la session du Conseil de décembre 2002 aux fins d'examen du document du PTB;
 - ii) en outre, la session de décembre 2002 du Conseil sera prolongée d'une demi-journée au moins afin que les Administrateurs disposent d'un délai suffisant pour examiner et commenter le document du PTB.

- b) S'agissant du PTB pour 2004: la direction organisera un atelier d'une demi-journée à l'occasion duquel elle présentera le PTB. Cet atelier sera tenu à une date qui permette à la direction de prendre acte des observations du Conseil et d'apporter les amendements nécessaires à temps pour la session de décembre du Conseil.”

La décision ci-dessus a été ratifiée par le Conseil d'administration à sa soixante-seizième session.

16. Le Secrétariat a confirmé qu'en plus du séminaire sur les priorités stratégiques et le programme de travail qui s'est tenu le 9 septembre 2003 en liaison avec la soixante-dix-neuvième session du Conseil d'administration, un séminaire sur le budget se tiendrait en novembre 2003 avant la session de décembre du Conseil.